



Saisie meubles alors que je suis à l'étranger

Par **stringerbell**, le **30/09/2013** à **23:02**

Bonjour à tous,

Je vous expose mon problème...

Je possédais un véhicule qui était au nom de ma mère, donc tout les PV que j'ai pris et que je n'ai pas payé était à son nom. Je n'ai donc jamais réglé ces amendes au Trésor Public.

Le problème ce que nous avons quittés, moi & ma mère, le domicile pour partir vivre à l'étranger depuis un an.

Cependant mon frère continue à vivre seul dans l'appartement. Mais l'appartement est resté au nom de ma mère. (HLM au cas ou, ça changera quelque chose à la situation).

C'est donc à sa grande surprise qu'il a reçu un courrier (au nom de ma mère le courrier) l'informant d'une visite très prochaine d'un huissier pour un inventaire.

Donc sachant que ma mère (debitrice) ne vit plus ici, mon frère a t'il un moyen de faire échec à cette procédure?

J'ai aucun moyen de payer, surtout depuis l'étranger, il va me tuer.

Aidez moi svp.

Par **stringerbell**, le **01/10/2013** à **19:12**

merci de me répondre rapidement dès lundi il vient faire l'inventaire, il me faut une réponse au plus vite, je vous en supplie.

Par **Marion3**, le **01/10/2013 à 19:22**

Bonjour,

Le logement est au nom de votre mère et si votre frère ne peut pas prouver que ces meubles (et peut-être également la voiture)n'appartiennent pas à votre mère, Il y aura saisie.

Cdt

Par **stringerbell**, le **02/10/2013 à 07:33**

Il n'y a pas moyen qu'il change le logement à son nom et prouver que plus personne n'y vit à part lui? Si oui, comment procéder?

Cordialement,

Par **stringerbell**, le **02/10/2013 à 18:39**

???

Par **alterego**, le **02/10/2013 à 19:29**

Bonjour,

[citation] "**Je possédais un véhicule qui était au nom de ma mère, donc tout les PV que j'ai pris et que je n'ai pas payé était à son nom. Je n'ai donc jamais réglé ces amendes au Trésor Public**"[/citation]

[citation] "**C'est donc à sa grande surprise qu'il a reçu un courrier (au nom de ma mère le courrier) l'informant d'une visite très prochaine d'un huissier pour un inventaire.**"[/citation]

Les problèmes qu'a votre maman c'est vous qui les lui avez créés. Qu'avez-vous fait pour les lui éviter et, aujourd'hui, que faites-vous pour la protéger, voire réparer ?

[citation] "**Il n'y a pas moyen qu'il change le logement à son nom et prouver que plus personne n'y vit à part lui? Si oui, comment procéder?"**

[/citation]

A quel titre ? Le titulaire du bail est votre maman. Lui, même étant son fils, est occupant sans titre.

Elle aurait dû résilier le bail en présentant votre frère et, parallèlement, celui-ci aurait pu essayer de postuler à la location. Essayer, parce qu'un bail ne se transmet pas d'autorité à l'un ou à l'autre.

Compte tenu des familles, probablement plus dans le besoin que la vôtre, qui composent les listes d'attente, il serait étonnant que l'organisme qui gère l'HLM y consente. Non, lui ne peut rien faire, à jour de loyers ou non.

On vit quand même dans un beau pays, ne pensez-vous pas ?
Comment peut-on s'expatrier d'un tel paradis [smile7]

Cordialement